

<https://enseignants.se-unesa.org/Direction-d-ecole-les-annonces-du-ministre-doivent-etre-renforcees-de-mesures-d>



Direction d'école : les annonces du ministre doivent être renforcées de mesures d'urgence

- Presse - Communiqués de presse -
Date de mise en ligne : vendredi 4 octobre 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le ministre a ouvert le Comité technique ministériel du 3 octobre. Après une expression solennelle et l'observation d'une minute de silence à la mémoire de Christine Renon, Jean-Michel Blanquer a fait des annonces. Pour le SE-Unsa, ces annonces ouvrent des perspectives absolument nécessaires qui doivent être accompagnées de mesures d'urgence.

Comme il l'a expliqué ensuite dans une vidéo adressée aux directrices et directeurs d'école, le ministre a annoncé la création d'un comité consultatif national sur la direction d'école dans le cadre de la réouverture de l'agenda social. Il a également prévu un questionnaire à destination des directeurs d'école et la création d'un groupe permanent de consultation des directeurs à l'échelle départementale. De plus, il a accédé à notre demande intersyndicale d'un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel sur la prévention des actes suicidaires.

Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa, a jugé ces annonces positives mais a demandé directement au ministre qu'elles s'accompagnent de mesures d'urgence. Il faut immédiatement décider du report de tâches administratives non essentielles, de l'octroi de journées de décharge supplémentaires avant les vacances d'octobre ainsi que de réunions de directeurs sur le temps de classe, dès le mois de novembre, pour leur permettre de sortir de leur isolement.

Pour le SE-Unsa, ce nouveau comité consultatif national doit se réunir au plus vite. Des mesures doivent être prises concernant notamment les décharges et le soutien pour le traitement des tâches administratives. Depuis de nombreuses années, le SE-Unsa alerte sur l'urgence de la direction d'école et travaille des propositions. Début avril 2019, lors de la première et unique réunion de l'agenda social « Directeurs d'école », le SE-Unsa a remis l'ensemble de ses propositions pour la direction et le fonctionnement de l'école. Comme en témoignent les mobilisations et recueils partout en France le 3 octobre et les plus de 100 000 signatures de la pétition « plus jamais ça ! » recueillies en 48h, il faut à présent avancer rapidement et concrètement.

Au-delà de la direction d'école, le SE-Unsa a rappelé que la carence en médecine de prévention et le problème global des conditions de travail dans le ministère de l'Éducation nationale doivent être traités. Qu'il s'agisse des enseignants ou d'autres catégories de personnels, le rythme des injonctions, cohérentes ou non, parfois paradoxales, conduit à la perte de sens de nos métiers.

Face à l'urgence, l'institution ne peut pas rater ce rendez-vous avec ses personnels.

Paris, le 4 octobre 2019,
Stéphane Crochet
Secrétaire général du SE-Unsa

Attachée de presse :
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93